Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le
ID : 081-218100204-20250514-DEL20250304-DE

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC
Tél : 05.63.55.42.17
mairie.aussac@wanadoo.fr

Délibération du 10° Conseil Municipal
Séance du mercredi 14 mai 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle de la mairie, sous **la présidence de Monsieur Benoît TRAGNÉ, maire** et de **Madame Céline ASTIÉ nommée secrétaire de séance.**

Date de convocation et d'affichage : 07 mai 2025

Membres présents : Mesdames et Messieurs Céline ASTIÉ, David BARTHE, Caroline GLEDHILL, Christine GUIBAUD (*arrivée à 19h22)*, Pascal GUIBAUD, Benoît TRAGNÉ, Michel VILLENEUVE.
Membres excusées : Madame Sandra BIERNE donne pourvoir à Monsieur Benoît TRAGNÉ, Madame Christine PIGNOL donne pourvoir à Madame Céline ASTIÉ
Membres absents : Monsieur Sébastien GUISON, Monsieur Olivier ROUQUETTE

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération N° 2025/03-04

SDET : travaux de dissimulation réseaux

Il indique qu'au sens de l'article 4.1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn exerce aux lieux et places des collectivités membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications dans le cadre d'enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d'électricité.
Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'affaire « Dissimulation BT sur 81020P0006 PELEGRE », suite à visite sur le terrain, les services du SDET estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunications à charge de la commune à 23 880.00 € TTC.

Il propose au Conseil Municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- APPROUVE la proposition qui lui est faite,
- AUTORISE son Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération.

Résultat du vote : unanimité

DEL 2025/03-04		Élus présents	7	Élus représentés	2
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

Ont signé le maire et la secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le
ID : 081-218100204-20250514-DEL20250304-DE

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC
Tél : 05.63.55.42.17
mairie.aussac@wanadoo.fr

Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet de la commune.

La secrétaire de séance,
Céline ASTIÉ

Le Maire,
Benoît TRAGNÉ

MAIRIE DE AUSSAC
81 (TARN)